

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION N°4

Jeudi 8 mars 2018
Projet éolien du Mirebalais
NORDEX France



SOMMAIRE

01	Introduction	3
02	La liste des participants à l'atelier n°4.....	4
03	Les objectifs de l'atelier n°4.....	6
04	Le déroulé de l'atelier	7
05	Session d'échanges en plénière sur le projet éolien et la concertation.....	8
06	Session d'échanges en sous-groupes.....	15
07	La suite de la concertation.....	20

01 | Introduction

Introduction

Dans le cadre de l'étude projet éolien du Mirebelais, actuellement développé par NORDEX France sur les communes de Thurageau et Mirebeau, un quatrième atelier de la concertation a eu lieu le jeudi 8 mars 2018 à la salle des fêtes de Thurageau, de 18h30 à 20h30.

Ce nouveau temps d'échange entre NORDEX France et les participants s'est structuré autour de trois axes :

- Partager l'avancement des études du projet,
- Faire un retour sur l'atelier de concertation n°3,
- Lancer la co-construction sur l'étude paysagère.

02 | La liste des participants à l'atelier n°4

Ce quatrième atelier de la concertation sur le projet éolien du Mirebalais a réuni 25 personnes du territoire :

Nom	Prénom	Je suis là en tant que :
ARNOULD	Agnès	Propriétaire à Agressais
BALUTEAU	Pierre	Habitant d'Agressais
BERNARD-JOFFRE	Olivier	Propriétaire à Agressais
BERNARD-JOFFRE	Magali	Propriétaire à Agressais
BONNEAU	François	Propriétaire à Thuageau
CHAMBRIARD	Anita	La Tour d'Abain
COURBIER	Céline	Propriétaire à Seully
DERIGNY	Jean-Paul	Propriétaire à Mirebeau
DOUROUX	Erwan	Propriétaire d'un Gîte de France à Mirebeau
GIRAULT	Benoit	Fermier
GUILLARD	Gilbert	Propriétaire à Thurageau
JEANPIERRE	Christian	Propriétaire à Thurageau
LESTIENNE	Sylvie	Habitante de Thurageau
OUVRARD	Patrick	Maire de Thurageau
RABIER	René	Propriétaire à Thurageau
ROBLES	Raphaël	Propriétaire
ROUSSEAU	Michel	Habitant de Thurageau
ROYER	Denis	Bénévole à LPO Vienne
SIMONE	Viviane	Propriétaire à Gîte à Agressais
SIMONE	Jacky	Propriétaire à Gîte à Agressais
TERRACHER	Jacques	Habitant de Mirebeau et membre du Réseau Sortir du Nucléaire
TERRACHER	Hélène	Habitante de Mirebeau
TURPEAU	Damien	Propriétaire à Agressais
TURPEAU	Gilles	Propriétaire à Agressais
TURPEAU	Cédric	Propriétaire à Agressais

L'équipe Alter&Go Concertation :

- BASTIEN Paul, Consultant
- LANDEAU Antoine, Consultant
- PROSPERT Sébastien, Consultant
- VIALLE Charline, Consultante

NORDEX France :

- LOISELET Adrien, Chef de projet

Prénom	Nom	Je suis là en tant que
GUYARD	GILBERT	PROPRIÉTAIRE
Erwan	DOUROUY	Elu de Mirebeau
Viviane	SIMONÉ	Propriétaire Gite
Jacky	"	Propriétaire
Jacky	LECOINTRE	Propriétaire
Raphaël	Robès	Propriétaire
Pierre	BALUTEAU	HABITANT AGRESSAIS
Damien	TURPEAU	Propriétaire Agressais
Gilles	TURPEAU	Propriétaire Agressais
Sylvie	Lestienne	Habitante de Thurageau
Nomy	Propriétaire Oubia	Coopérateur à Thurageau
CHRISTIAN	JEAN PIERRE	Propriétaire
Bernard-faffre	olivier	THURAGEAU
Jacques	TERRACHER	PROPRIÉTAIRE
Helène	TERRACHER	AGRESSAIS
		Mirebeau + RSDM
		Mirebeau

PRÉNOM	NOM	Je suis là en tant que
François	Bonneau	Propriétaire riverain
Denis	Royer LPO	Éluier
GIRAULT	Benoit	Propriétaire Agressais
MABAU	BERNARD-JEAN	La Tour d'Abain
Annita	CHAMBRIARD	Élu Thurageau
Michel	ROUSSEAU	à la rue Thyras 26110
	QUINCARLET	propriétaire Agressais
Agne	Arnould	propriétaire Souilly
Celine	Courcier	

03 | Les objectifs de l'atelier n°4



Bienvenue !

Projet éolien du Mirebalais
Atelier de concertation n°4

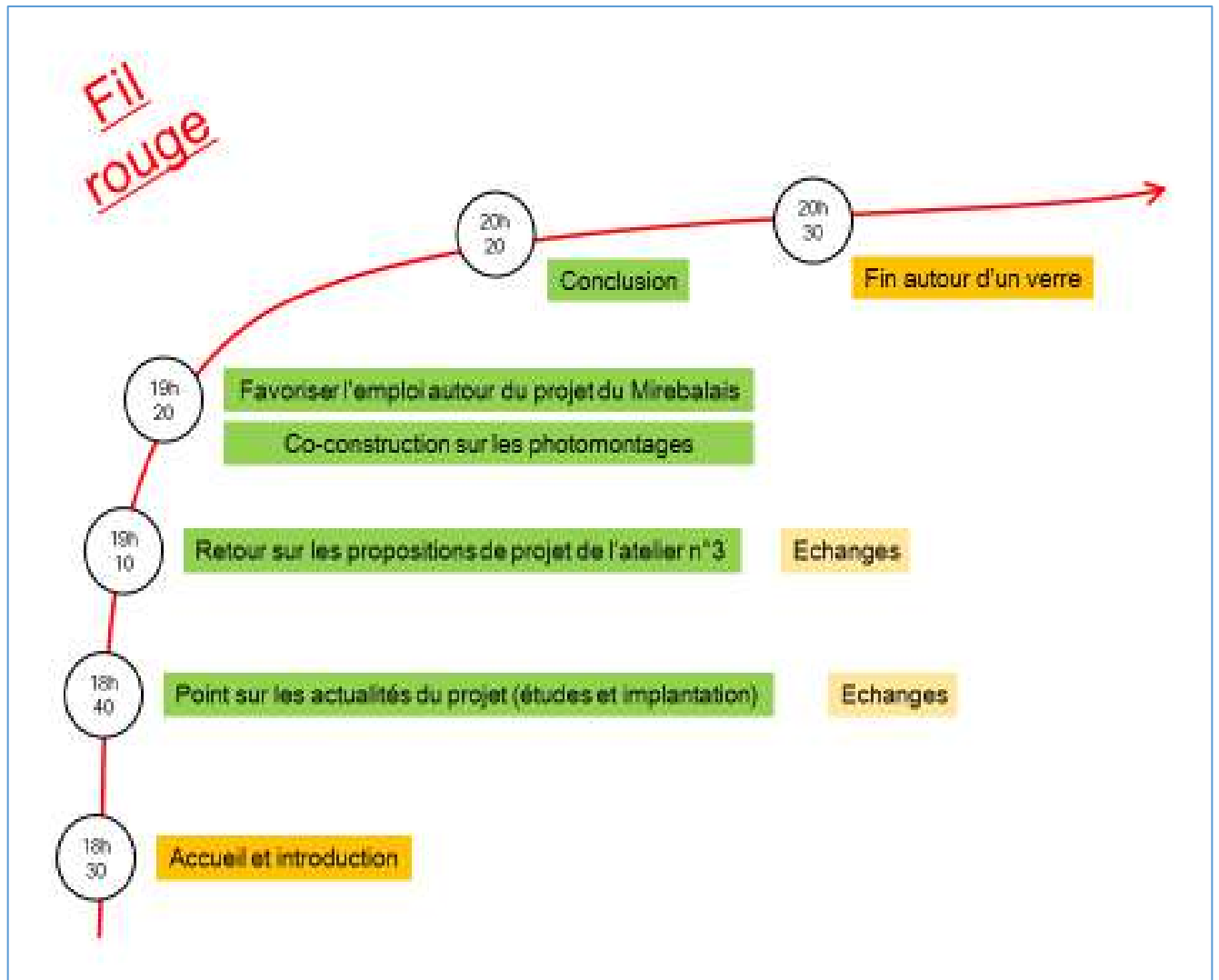
Jeudi 8 mars 2018

18h30
20h30

LES OBJECTIFS :

- ① Partager l'avancement des études du projet
- ② Faire un retour sur l'atelier de concertation n°3
- ③ Lancer la co-construction sur l'étude paysagère

04 | Le déroulé de l'atelier



05 | Session d'échanges en plénière sur le projet éolien et la concertation

A. La présentation de NORDEX France de l'avancée du projet éolien du Mirebalais

Adrien LOISELET a débuté l'atelier en réalisant un point d'actualité sur le calendrier des études et en expliquant plus spécifiquement le volet biodiversité, réalisé par le bureau d'études CERA Environnement.

Pour les études acoustiques, l'étude sera réalisée entre mi-avril et mi-mai et débutera par la pose d'appareil de mesures (des sonomètres) à proximité de la zone d'étude du projet afin de mesurer l'ambiance sonore déjà existante dans le secteur.

Un point sur les études
Le volet biodiversité

CERA Environnement
Les oiseaux

96 espèces recensées

- 14 menacées en Europe**
Busard St-Martin
Pluvier Doré
- 18 menacées en France**
Alouette des champs
Vanneau huppée
- 11 d'intérêt régional**
Chevêche d'Athéna
Fauvette grisette
- 53 non menacées**

05/03/2018 | Thourageau | Projet Eolien du Mirebalais | NORDEX FRANCE

Lors du précédent atelier réalisé à Mirebeau, les participants avaient proposé plusieurs axes de réflexion pour que le projet éolien contribue concrètement au développement du territoire. Après avoir examiné les différentes propositions, Adrien LOISELET a présenté des premiers éléments de réponse sur leur faisabilité.

Retour sur les propositions de l'atelier n°3
Pour contribuer au développement du territoire

Thématique	Proposition	Go / No Go
Participer à la réalisation d'équipements municipaux	Mettre en place une déviation pour éviter le passage des camions dans le bourg de Mirebeau	Cela est possible et pourrait se justifier comme mesures de réduction des impacts. Point de vigilance : très coûteux.
	Mettre en place des pistes cyclables	No Go : pas assez de lien avec le projet
Enfouissement réseaux	Permettre l'enfouissement des réseaux de moyenne tension, notamment à Agressais	Go : cela peut constituer une mesure de compensation paysagère.
	Raccorder les communes à l'internet haut débit ou à la fibre optique	No Go : si on ne démontre pas que le parc perturbe la réception
Installer des panneaux photovoltaïques sur un bâtiment communal	Boulodrome à Mirebeau, la salle des fêtes ou encore le marché couvert	Go
	La salle des fêtes de Mirebeau	Go
	Le marché couvert de Mirebeau	Go
Emploi local	Favoriser l'emploi local dans ce projet éolien	Go (cf. présentation en sous-groupe)
Faune / Flore	Créer des haies dans les plaines pour favoriser le développement de la faune et des insectes	Go : cela constitue une bonne mesure d'accompagnement, voire de compensation si le projet est de nature à détruire des haies ou des habitats (faune).
Cadre de vie	Participer à l'embellissement de la commune	A préciser. Nous pouvons embellir certaines places du village qui auraient une vue sur le projet ou embellir les sorties de ville qui offriraient un large point de vue sur les éoliennes.

08/03/2018 | Thirageau | Projet Eolien du Mirebalais |  15

Vous pouvez également télécharger la présentation d'Adrien LOISELET, chef de projet à NORDEX France, directement sur la plateforme internet du projet à l'adresse suivante : www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/page/les-documents-de-la-concertation

Vous trouverez ci-après le compte rendu des échanges de l'atelier retranscrits par écrits, ainsi que les photos des Métaplans produits en direct pendant l'atelier.

B. Vos questions et remarques suite à la présentation de NORDEX France

Le projet technique

Question : « A-t-on des cartes précises pour l'implantation ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, nous allons vous présenter la projection de la trame sur la carte. Le projet éolien du Mirebelais compte à ce jour entre 7 et 9 éoliennes.

Question : « Où se situe le mât de mesures ? »

Réponse de NORDEX France : Le mât de mesures est situé en sortie d'Agressais, près du lieu-dit La Falaise.

Question : « Quelle est la distance entre le projet éolien et le radar météo ? »

Réponse de NORDEX France : La zone de projet est distante de 17 à 20km du radar de Cherves. NORDEX France nécessitera donc un avis conforme de Météo France validant l'implantation finale.

Question : « Lors du démantèlement, le bloc de béton est-il entièrement retiré ? »

Réponse de NORDEX France : Le code de l'environnement impose à NORDEX France d'enlever le massif sur 1m de profondeur en sol agricole et 2m en sol forestier. Cependant, il paraît souvent plus simple en termes de coût et de génie civil d'enlever l'ensemble du massif.

Question : « L'électricité est-elle distribuée localement ? »

Réponse de NORDEX France : Sur la redistribution de l'électricité produite par le parc, la décision n'appartient pas à NORDEX France mais au gestionnaire du réseau (ENEDIS ou RTE). Cependant, à la différence de d'autres sources d'énergie, l'énergie éolienne (de faible voltage) alimente essentiellement le réseau de distribution. Ces réseaux sont d'abord destinés à la consommation locale et par conséquent, il y a moins de pertes d'électricité.

Question : « A qui appartiendront les éoliennes ? »

Réponse de NORDEX France : La propriété du parc sera décidée après l'autorisation délivrée par la préfecture. Généralement, l'investissement se fait à 20% sur fonds propres et 80% d'emprunt bancaire. Le parc peut aussi être repris par les collectivités locales. Dans certains cas, il est aussi possible que des particuliers deviennent propriétaires car le capital est ouvert (cf. présentation sur le financement participatif de l'atelier de concertation n°2 du 10 octobre 2017).

Question : « Que se passe-t-il en cas de faillite ? »

Réponse de NORDEX France : Les investisseurs seront responsables à hauteur de leurs investissements. Dans ce cas, ce sera la maison mère de NORDEX situé en Allemagne qui sera responsable et / ou le futur propriétaire du parc éolien.

Question : « Le propriétaire terrien est-il responsable ? »

Réponse de NORDEX France : Les propriétaires et / ou les exploitants des terres sur lesquels sont implantées les éoliennes n'assument aucune responsabilité vis-à-vis du parc éolien.

Question : « Que provoque l'annulation du Schéma Régional Eolien ? »

Réponse de NORDEX France : Il n'y a pas de conséquences juridiques, le SRE (Schéma Régional Eolien) faisait simplement office de guide pour le développement de l'énergie éolienne dans la région.

La consultation locale

Question : « Le maire de Thurageau est-il d'accord pour le projet ? »

Réponse du maire de Thurageau : Si le conseil municipal a voté favorablement pour mener les études autour du projet, c'est que nous étions en accord. Nous n'avons pas eu de retour de personne ne voulant plus habiter à Thurageau.

Question : « Les habitants seront-ils consultés ? »

Réponse de NORDEX France : Il y aura une consultation publique réglementaire à la demande du préfet dans le cadre de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur va recueillir pendant un mois les avis des habitants de Thurageau, de Mirebeau et de ceux vivant dans un rayon de 6 km autour du projet.

L'immobilier

Question : « Une indemnisation pour les riverains est-elle possible ? »

Réponse de NORDEX France : Une indemnisation n'est pas prévue car le préjudice est difficilement quantifiable. Si les personnes estiment avoir subi un préjudice et sont en mesure de prouver celui-ci, NORDEX France devra dans ce cas compenser le préjudice à hauteur de l'impact généré.

Question : « Faites-vous des études sur les prix de l'immobilier ? Car certains achats immobiliers sont bloqués par l'éolien. »

Réponse de NORDEX France : Oui, plusieurs études ont été réalisées sur ce sujet mais pour l'instant, il est impossible de chiffrer une perte ou une dévaluation du prix de l'immobilier générée par l'implantation d'un parc éolien.

Les machines

Question : « Quelle est le prix d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : L'investissement nécessaire au montage et au raccordement d'une éolienne est évalué à 4 millions d'euros.

Question : « Où fabriquez-vous les éoliennes ? Et qui les fabrique ? »

Réponse de NORDEX France : C'est NORDEX qui fabrique à 100% les éoliennes dans ses usines à Rostock, en Allemagne. Nous sous-traitons la fabrication de microcomposants de microcomposant, comme par exemple les roulements qui sont fabriqués en Vendée. Quant aux mâts, ils sont fabriqués en Allemagne et en France (au Creusot et à Dijon).

Question : « Quelle est la hauteur d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : Une éolienne mesure entre 165 et 180 mètres en bout de pale.

Question : « Est-il possible de réduire la taille des éoliennes ? »

Réponse de NORDEX France : NORDEX France cherche à optimiser le rendement énergétique de ses éoliennes afin de faire baisser les coûts de l'électricité. Plus le rotor est important, plus l'énergie du vent pourra être convertie en électricité.

Les retombées locales

Question : « La commune aura-t-elle des revenus provenant de l'activité du parc éolien du Mirebelais ? »

Réponse de NORDEX France : Un parc éolien est une entreprise. Par conséquent, l'exploitant reverse une taxe à la Communauté de Communes qui redistribue une part à la commune accueillant le parc éolien. Dans le cadre des mesures compensatoires et d'accompagnement, NORDEX France peut également participer à l'amélioration du cadre de vie et de la voirie communale. Un loyer annuel est également prévu afin d'indemniser la commune pour l'utilisation de la voirie communale.

Question : « Les panneaux photovoltaïques sont-ils possibles à Thurageau ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, l'installation de panneaux photovoltaïques est possible à Mirebeau comme à Thurageau. Nous intégrons donc cette proposition pour l'étude des mesures compensatoires et d'accompagnement.

Remarque : « L'enfouissement des lignes se fera cet été à Thurageau. La proposition pour les mesures compensatoires et d'accompagnement sera donc réalisée avant. »

Remarque : « L'installation de la fibre optique pourrait compenser les pertes immobilières. »

Vos questions et remarques suite à la présentation NORDEX

1

A-t-on des cartes précises pour l'implantation ?

Cf. Présentation

Où se situe le mât de mesure ?

Le mât de mesure est proche de La Folgoise

Quelle distance du radar météo ?

18 à 20 km et le parc du Rocheroux est à ~10km

Le bloc de béton est-il entièrement retiré ?

Oui car cela est plus simple pour le génie civil

L'électricité est-elle distribuée localement ?

Nous sommes soumis au monopole d'EDF

Redistribution sur le réseau national.

A qui appartiennent les éoliennes ?

La propriété du parc sera dévolue 1 fois les autorisations

Que se passe-t-il en cas de faillite ?

La maison-mère (NORDEX) paye ou la société qui le réalise

Le projet technique

Le propriétaire est-il responsable ?

Pas de responsabilité pour le propriétaire exploitant

Que provoque l'annulation du SRE ?

Surtout rien, il faut office de guide

Consultation locale

des habitants seront-ils consultés ?

Atelier de concertation + enquête publique

Le Maire est-il d'accord pour ce projet ?

Validé au sein du Conseil pour les études

Une indemnisation pour les riverains est-elle possible ?

Non prévue car difficilement quantifiable

Faites vous des études sur le prix de l'immobilier ?

Certains achats immobiliers sont bloqués par l'éolien

Immobilier

Vos questions et remarques suite à la présentation NORDEX

Quel est le prix d'une éolienne ?

4 millions d'€

Les machines

Fabriquez-vous les éoliennes ? Où ?

Oui, en Allemagne

Quelle hauteur pour ces éoliennes ?

165 à 180m (bout de pales)

La hauteur permet d'améliorer les coûts de production

La commune a-t-elle des revenus pour le parc ?

Oui pour la CdC, qui reverse une part aux communes

Retombées locales

+ mesures compensatoires

des panneaux PV sont-ils possible à Thurageau ?

Oui

L'enfouissement des lignes se fera cet été à Thurageau.

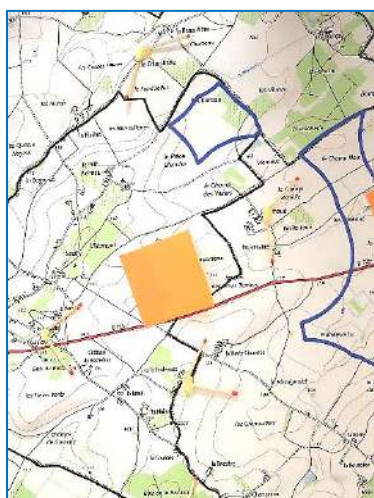
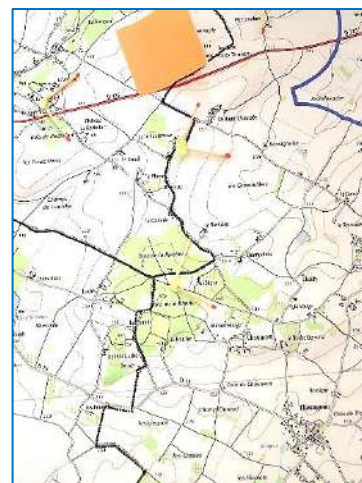
L'apport de la fibre pourrait compenser les pertes immobilières.

06 | Session d'échanges en sous-groupes

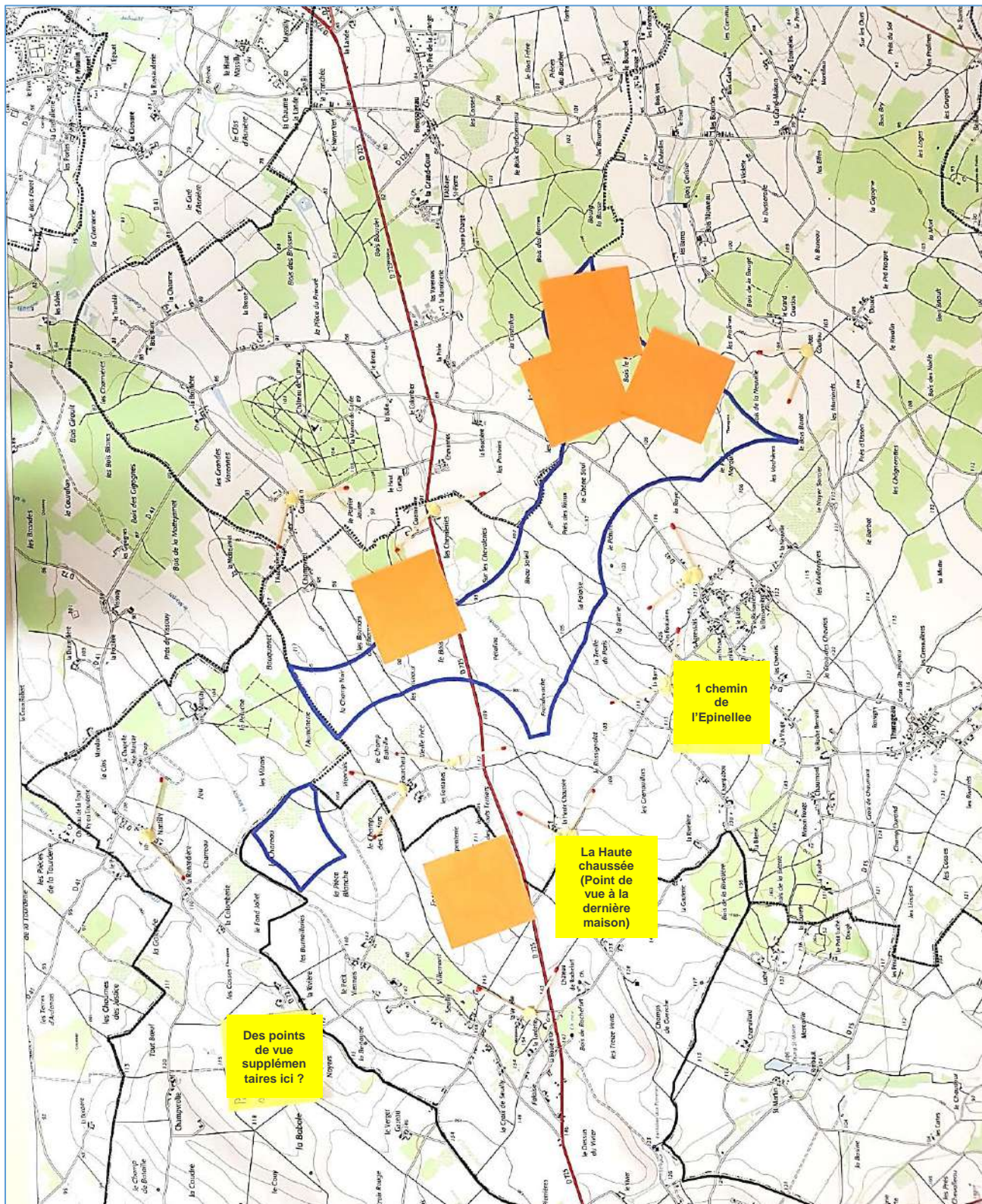
Dans la deuxième partie de l'atelier, les participants ont été répartis en sous-groupes afin de pouvoir réfléchir et proposer collectivement des points de de prise de vue pour les photomontages qui seront présentés aux participants lors d'un prochain atelier. Cette session d'échange en sous-groupe a également permis d'échanger avec Adrien LOISELET sur les retombées de l'activité éolienne en termes d'emploi local.

A. Identification des points de prise de vue des photomontages

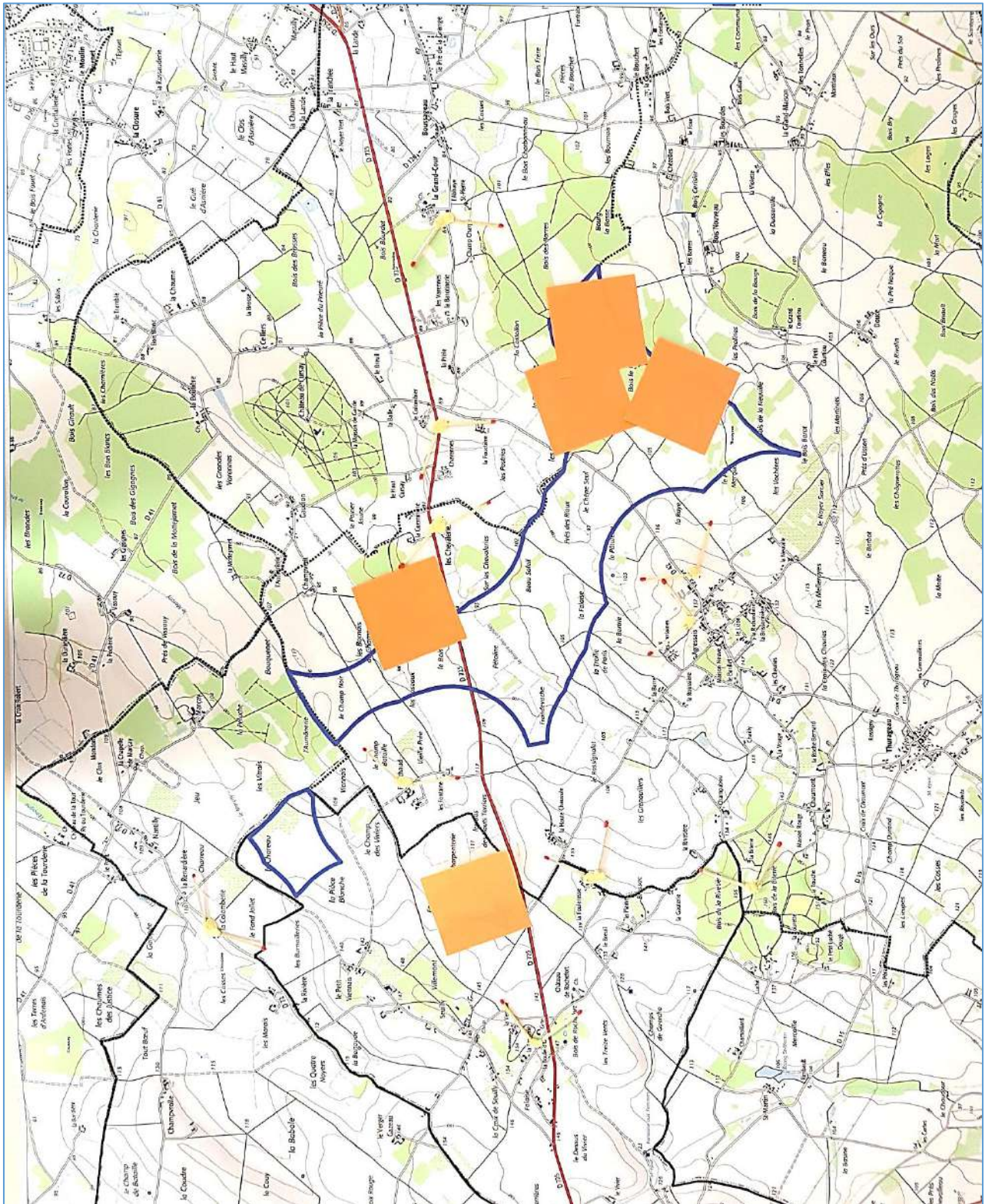
Dans cette phase de co-construction, l'objectif était de proposer 10 points de prise de vue au chef de projet NORDEX France pour la réalisation des photomontages. Les zones orangées représentées sur la carte par des post-it ne peuvent pas accueillir des éoliennes en raison de la préservation des espaces naturels. Les allumettes représentent l'angle des points de prise de vue.



Les propositions du groupe n°1 :



Les propositions du groupe n°2 :



B. Temps d'échanges sur les retombées de l'éolien sur l'emploi local

Question : « Combien d'éoliennes sont en fonctionnement sur le département de la Vienne ? »

Réponse de NORDEX France : Au 31 décembre 2017, 21 parcs étaient en service sur le département de la Vienne. Cela représente une puissance totale de 196 MW.

Remarque « La phase d'exploitation créée peu d'emplois. »

Réponse de NORDEX France : Pendant la phase d'exploitation, il y a environ 2 postes de techniciens de maintenance créés par éolienne. A noter que si cette phase créée moins d'emplois, ce sont des emplois pérennes et implantés localement sur le territoire.

Question : « Combien d'emplois sont-ils créés pour la réalisation du terrassement ? »

Réponse de NORDEX France : La création d'emplois est faible sur cette partie. C'est le transport et la phase de levage des éoliennes qui représente la plus importante création d'emplois pendant le chantier.

Question : « Sur quel sujet travaille NCA ? »

Réponse de NORDEX France : Le bureau d'étude en environnement NCA, basé à Neuville-de-Poitou, réalise la partie étude d'impact pour le projet éolien du Mirebalais.

Question : « Quelles est la part des femmes travaillant dans le secteur de l'éolien ? »

Réponse de NORDEX France : Dans le secteur de la maintenance, les femmes sont peu représentées en raison du caractère physique du métier de technicien de maintenance. Pour la phase de développement, il y a environ 50% de femmes et 50% d'hommes. Par ailleurs, la société NORDEX France est dirigée par une majorité de femmes.

Question : « Est-il possible d'imposer un nombre minimum de salariés français sur le chantier ? »

Réponse de NORDEX France : NORDEX n'a malheureusement pas la mainmise sur la nationalité des collaborateurs de ses prestataires. Sa marge de manœuvre réside dans le choix des entreprises prestataires dont les sièges sociaux sont situés en France.

Vos questions et remarques sur l'emploi
et le patrimoine local

3

Combien d'éoliennes
dans le département?

Environ
60 éoliennes

La phase d'exploitation
créé peu d'emploi

2 techniciens
de maintenance
par éolienne

Ce sont les emplois
les plus
durables

Pour ce parc, création
d'environ 3004
emplois ETP

Les emplois sont
en équivalent temps
plein.

Sur quel sujet
travaille NCA?

Sur l'étude
d'impact.

Combien d'emploi
créé sur le
territoire?

Création faible
sur cette
partie

Partie transport
et levage

représente le
plus d'emplois

Composition d'un
minimum de salariés?
Parfois sur le chantier.

Nordex n'a
pas la main mise
sur les patrimoines

Quelle est la part
des femmes dans
l'éolien?

Créés peu
dans la
maintenance

Nordex est
dirigé par
des femmes

Environ
50/50 dans le
développement

07 | La suite de la concertation

Les prochaines étapes

➤ Sur la projet et la concertation

Quand?

Samedi 14 avril de 8h30 à 12h30

Où?

Parc éolien de la Jacterie (49)
(1h30 min en voiture de Thurageau et Mirebeau)

Qui?

Tous

Quoi?

- Découvrir un parc éolien en service
- Expérimenter la proximité des éoliennes
- Entendre les retours d'expérience de riverains et d'élus
- En savoir plus sur le financement participatif

Inscriptions :

- Sur le panneau lors de l'atelier du 8 mars
- Sur le site internet du projet : www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr



En parallèle des ateliers, la concertation continue sur internet avec la plateforme d'échange dédiée entièrement au projet éolien du Mirebalais. Nous vous invitons d'ailleurs à **poursuivre les réflexions engagées dans l'atelier en partageant vos contributions directement sur le site internet.**

Rendez-vous à l'adresse suivante :

www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/contribuer/faire-une-proposition

Vous pouvez aussi **vous inscrire aux événements de la démarche de concertation directement** sur le site :

<http://www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/calendrier-demarche>